

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 31 (1922)  
**Heft:** 41

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**







**Internat. Konferenz der Prohibitionsgegner.** Auf Initiative des Comité International des Vins, Spiritueux et Liqueurs à Paris findet am 25. und 26. Oktober nächsthin in Brüssel die III. Internationale Konferenz der Prohibitionsgegner statt, an welcher über die Mittel und Wege beraten werden soll, wie der Kampf gegen die Ueberschneidung der Abstinenzbewegung auf internationalen Boden zu führen sei. Die Konferenz, zu der auch der S. H. V. geladen ist, dürfte weittragende Beschlüsse hinsichtlich der gemeinsamen Zusammenarbeit der interessierten Kreise ganz Europas bringen.

## Verkehrswesen

**Zweiter Simplonunnel.** Der zweite Simplonunnel ist, wie verläuft, nun vollständig ausgebaut und mit der elektrischen Leitung versehen, so dass der regelmässige Betrieb und Transporthverkehr am 16. Oktober aufgenommen werden kann. Dieses Datum wird somit die Vollendung des grossen Simplonwerkes bezeichnen.

**Das Postorganisationsgesetz.** Bekanntlich ist seinerzeit mit dem Postverkehrsgesetz auch ein Postorganisationsgesetz in Aussicht gestellt worden. Dem Vernehmen nach sind hierfür Vorarbeiten im Gange; inwiefern wird es nicht möglich sein, die Vorlage gleichzeitig mit dem Postverkehrsgesetz in Kraft zu setzen. Es herrscht vielmehr die Absicht, zunächst das Postverkehrsgesetz unter Dach zu bringen. In der Postverwaltung werden aber fortgesetzt kleinere Reorganisationsmassnahmen, insbesondere was die Kompetenzübertragung an untere Organe anbelangt, durchgeführt.

**Blitz-Fahrplan.** Nachdem am 1. Oktober die Fahrpläne verschiedener Linien und besonders der Bernharden und Dampfboote wichtige Abänderungen erfahren haben, hat das Art. Institut Orell Füssli in Zürich eine neue Ausgabe des bekannten „Blitz-Fahrplänes“ erscheinen lassen, die vom 1. Oktober ab gültig ist. In dieser Winter-Ausgabe sind alle Fahrplan-Änderungen gewissenhaft berücksichtigt worden. Der Preis der neuen Ausgabe, welche in allen Buchhandlungen, Papeterien, in Kiosken und an den Billetschaltern zu haben ist, wurde auf Fr. 1.20 ermässigt.

**Reiseverkehr England-Schweiz.** Durch Einführung eines durchgehenden Wagens I. und II. Kl. Calais-Basel via Lille-Hirson-Metz ist eine neue direkte Verbindung England-Schweiz geschaffen worden, die namentlich nach Einstellung des Saisonzuges via Laon auf Ende September besonderes Interesse verdient. Abfahrt in London (Victoria) am 11 Uhr, in Calais um 15 Uhr, Ankunft in Basel am andern Morgen um 7.07 Uhr, Abfahrt daselbst um 23.10 Uhr, Ankunft in Calais andern Tags um 15.43 Uhr, in London (Victoria) um 19.30 Uhr.

**Kursbuch Bopp.** Die Winterausgabe, Preis Fr. 1.50, ist diesmal einige Tage später als üblich erschienen, dafür konnten in derselben die erst am 29. September bekannt gewordenen Änderungen der Kreise I und II der Schweizerischen Bundesbahnen und der III der Schweizerischen Bundesbahnen in Basel am andern Morgen um 7.07 Uhr, Abfahrt daselbst um 23.10 Uhr, Ankunft in Calais andern Tags um 15.43 Uhr, in London (Victoria) um 19.30 Uhr.

**Italienisch-schweizerisches Uebereinkommen für die Erleichterung im Grenzverkehr.** (Mitg.) Nach langen Verhandlungen, die zwischen der schweizerischen und der italienischen Regierung geführt wurden, sind nun die beiden Regierungen übereingekommen, gegenseitig wenigstens für den Touristenverkehr Erleichterungen im Grenzverkehr zu schaffen. Diese Erleichterungen sind allerdings nur von sehr beschränkter Ausdehnung, denn nach dem Uebereinkommen, das dieser Tage von den beiden Regierungen noch ratifiziert werden wird, hat Italien seine Konsulate in Zürich, Basel, Genf, Luzern, Lugano und St. Gallen ermächtigt, Passierscheine für die Gebiete der drei Seen (Comersee, Lemaneer- und Luganersee) und mit einer Gültigkeit für drei Tage auszustellen und zwar ohne besondere Visum. Andererseits wird die Konsulatschiffahrt-Konsulate in Mailand, Turin, Genua, Venedig

und Triest anweisen, denjenigen Touristen, die sich für drei Tage in die schweizerischen Grenzkanone Graubünden, Tessin oder Wallis begeben wollen, Passierscheine für 5 Lire auszustellen und sie mit einer Bemerkung zu versehen, die den Inhabern die Rückkehr nach Italien ermöglicht. L. R. F.

**Alpenpostkurse.** Der Verkehr der schweizerischen Alpenposten hat sich in den Monaten Juni bis einschliesslich August des laufenden Jahres im Vergleich zu 1921 sehr günstig entwickelt. Die Reisendenzahl betrug im Juni 7884, gegen 6872, im Juli 35,425 gegen 25,158, im August 44,380 gegen 30,372. Dementsprechend sind die Einnahmen gestiegen; im Juni 1922 32,953 auf 40,303 Fr., im Juli von 19,530 auf 23,996 Fr., und im August von 22,812 auf 39,726 Fr. Bei den Alpenkursen befinden sich einige, die 1922 erstmals an die Stelle der früheren Pferdeposten getreten sind; ihre Frequenz hat sich wie folgt gehalten: im Juni von 1048 auf 2678 Reisende, im Juli von 2627 auf 9756, im August von 3365 auf 13,858.

Der verkehrsreichste Tag der einzelnen Alpenkurse weist für die Saison 1922 folgende Frequenzen auf: Simplon 58 Reisende, Klausen 81, Grimsel 108, Furka 227, Gotthard 98, Oberalp 108, Splügen 105, St. Moritz-Castasegna 195, Ofenberger 91.

Ueber den Ausbau des Netzes und die Fahrpläneformulierung im nächsten Jahre sind noch keine Beschlüsse gefasst worden; vorläufig wird beabsichtigt, neue Kurse im nächsten Jahre über den Jura und den Grossen St. Bernhard einzurichten, sofern sich die letztere Strasse für einen regelmässigen Kraftwagenbetrieb eignet, was durch Probefahrten noch festgestellt wird.

Allgemein lässt sich sagen, dass 1922 der Verkehr trotz der schlechten Witterung in jeder Beziehung gut durchgeführt werden konnte. Unfälle und Betriebsstörungen haben sich keine ereignet, und sowohl die Automobile als auch das Personal haben sich sehr gut bewährt. Auch der Reisendeverkehr hat bei den meisten Kursen den Erwartungen entsprochen und der Rechnungsabschluss der Alpenkurse wird voraussichtlich einen Gewinn abwerfen.

## Weinfragen

Die diesjährige Weinernte. An der kürzlich stattgefundenen grossen öffentlichen Herbstversammlung von Produzenten, Konsumenten und Vertretern des Handels in Zürich zur Besprechung der Weinpreise wurde im allgemeinen ein guter Stand der Ernte festgestellt. Wenn auch der diesjährige Wein nicht die Güte des Vorjahres erreichen wird, wird er doch die Qualität des 1920er übertreffen. In der ganzen Schweiz rechnet man mit einem Ertrag von 870,000 Hektolitern oder 47,5 Hektolitern auf die Hektar gegenüber 26,5 im Vorjahre. Der Absatz des Rotweins wird keinen Schwierigkeiten begegnen, eher die grossen Quantitäten des weissen Gewächses infolge der enorm grossen Absterbe. Deshalb wird sich bei diesen Sorten auch ein grösserer Preisabbau vollziehen. Je nach der Lage und Sorten erklären sich die Produzenten mit Abschlüssen gegenüber dem Vorjahre einverstanden: für rotes Gewächs 15–25 Prozent, für weisses 20–30 Prozent und darüber. Es dürfte mit folgenden Preisen gerechnet werden: Bündner Herrschaft 2 Fr. 10 bis 2 Fr. 30, St. Galler Rheintal 2 Fr. 10 bis 2 Fr. 20, Thurgau 1 Fr. 50 bis 2 Fr. 50, Schaffhausen 1 Fr. 40 bis 2 Fr. 80, Zürichsee 1 Fr. 20 bis 1 Fr. 80, Aarau 1 Fr. 40 bis 1 Fr. 80. Der Handel konnte für die Uebernahme der Produktion und die Preise keine bindenden Zusagen geben, und es wurde an den grossen Rückgang des Weinkonsums erinnert. Der Vertreter des W.R. standes wies auf die gedrückte Lage des Gewerbes hin, das wegen Verlusten an den alten teuren Weinen durch möglichst billige Einkaufspreise auf einen Ausgleich hinarbeiten müsse. Die Diskussion kam laut einer Augenmeldung bald von den Preisen ab und wandte sich der von Kantonsrat Dr. Werder (Aargau) aufgeworfenen Frage der eventuellen Verbesserung von d. esjährigen gewichtsarmen und säurerreichen Weinsorten zu sowie der Beseitigung der Ursachen des Konsumrückganges, der nach der Feststellung des Weinankersprechers 50 Prozent betragen soll, der Beschränkung der Einfuhr, der schärferen Kontrolle der Weine, dem Deklarationszwang usw.

**Winzer und Weinändler.** Die Weinbörse, die durch den westschweizerischen Winzerverband und den schweizerischen Weinändlerverband veranstaltet wurde, fand nach einem Bericht der Deputationen am 7. Oktober nachmittags bei starker Beteiligung in Morges statt. Albert Paschoud, Luzy, Präsident der Fédération romande des vignerones, sprach über die Marktlage und die Verhandlungen zwischen den Vertretern des Handels und der Produzenten. Er stellte fest, dass die von den Produzenten vorgeschlagenen Preise gegenüber dem Vorjahr einen Abschlag von 100 % bedeuten. Er wies darauf hin, dass das schweizerische Weinfach, das in letzter Zeit herrschte, eine Besserung sowohl der Qualität wie der Quantität brachte. Sekretär Paschoud teilte hierauf die von den Produzenten aufgestellten Preisanätze mit. Danach werden folgende Preise verlangt:

Genfer 60–70 Rp., Grandson-Concise 70–80 Rp., Morges, petite Côte 75–85 Rp., la Côte, gewöhnliche Sorte, 80–90 Rp., la Côte, erste Qualität, 90–100 Rp., Lavaux, gewöhnliche Sorte, 85 bis 100 Rp., Lavaux, erste Qualität, 100–130 Rp., Vevey und Montreux, gewöhnliche Qualität, 80 bis 90 Rp., erste Qualität 90–100 Rp., Yverne-Villeneuve 110–130 Rp., Olon 85–100 Rp., Walliser, Fendant, 90–100 Rp., Walliser, erste Qualität, 100 bis 120 Rp., Neuenburg-Biel 80–90 Rp., Vully 70 bis 80 Rp.

Herr Obrist, Vizepräsident des schweizerischen Weinändlerverbandes, erklärte, die Zustimmungserklärung zu den Preisen der Produzenten die er am 18. September dieses Jahres abgegeben habe, sei nur persönlich und unter Vorbehalt gemeint gewesen. Die Weinändler könnten sich heute nicht mehr daran halten. Er weigerte sich im übrigen, über die von den Weinählern angebotenen Preise Aufschluss zu erteilen.

Staatsrat Porchet, Vizepräsident des Landwirtschaftsdepartements des Kantons Waadt, entgegnete, da die Händler keinen Aufschluss über die von ihnen angebotenen Preise erteilen wollten, wolle er es tun. Die Händler hätten 60 Rp. für den Liter Sauer, Qualität Morges, offeriert. Die übrigen Preise werden auf dieser Grundlage aufgebaut. Eine Verständigung sei daher nicht möglich und die Produzenten müssten den Verkauf selbst in die Hand nehmen unter Ausschaltung der Zwischenhändler. Verantwortlich für diese Situation seien einzig und allein die Händler. Die Börse wurde um 16 Uhr geschlossen. Man meldet folgende Abschlüsse: Mont sur Rolle 90 Rp., Allaman 80 Rp., Perroy 85 Rp.

## Finanz-Revue

A.-G. Hotel La Margna in St. Moritz. Die kürzlich stattgehabte Generalversammlung beschloss die Reduktion des Aktienkapitals von 375,000 Fr. auf 225,000 Fr. und sodann durch Ausgabe von neuen Aktien die Wiedererhöhung auf Fr. 330,500.

Im Zeichen des Zinsabbaus. Laut einer Mitteilung des Genossenschafts „Volksschlatt“, reduziert der allgemeine Konsumverein beider Basel den Zinssatz für Obligationen von 5, 5½ und 5¾ % auf 4½ %. Die fällig werdenden Obligationen werden gekündigt und wie Konversion zum niedrigeren Zinssatz angeboten. Der Verband schweizer. Konsumvereine gibt auch bekannt, dass er neue Obligationen nur mit 4 % verzinsen werde und abgelaufene zu 4½ % konvertiere. Für Devisenobligationen vergrößert er 3½ % und für Kontokorrentdarlehen 2½ %. Ein gewisser Kapitalüberfluss macht sich also auch bei den kapitalkräftigen Genossenschaftsbetrieben unseres Landes bemerkbar.

## Fremdenfrequenz

St. Gallen. Im Laufe des Monats September 1922 sind in den hiesigen Hotels, Gasthäusern und Herbergen 3498 Fremde abgestiegen. Mit 162 Personen weist der 2. die grösste und mit 77 der 10. die kleinste Frequenz auf.

Luzern. In der Zeit vom 1.–30. September i. J. sind in den hiesigen Hotels 16,562 Gäste abgestiegen. Sie verteilen sich auf folgende Länder: Deutschland und Oesterreich 144, Polen, Tschecho-

slowakei, Ungarn 49, Grossbritannien 4785, Frankreich 795, Italien 218, Belgien und Luxemburg 436, Holland 995, Skandinavien 559, Spanien und Portugal 238, Balkanstaaten 51, Schweiz 5635, U. S. A. und Kanada 2011, Mittel- und Südamerika 367, Asien und Afrika 213, Australien 61, Verschiedene Länder 7.

## Literatur

Die Zukunft der Valuten. Referat für den schweizerischen Bankiertag in Neuenburg vom 9. September 1922, von Dr. Adolf Juri, Direktor der Schweizerischen Kreditanstalt, 68 Seiten, 80c. Form. Preis 2 Fr. Verlag: Art. Institut Orell Füssli, Zürich.

Nachdem der Verfasser schon vor zwei Jahren in seiner Abhandlung über die „Valutenwertungen und die Schweiz“ vorläufige „Aufklärung“ über die Weltwirtschaftskrise geboten und dabei insbesondere die schweizerischen Verhältnisse beleuchtet hat, bespricht er hier von internationaler Warte, aus die Zukunft der Valuten. Einleitend deckt er die Ursachen des Valutenfalls auf und charakterisiert die Geldentwertung als Mittel kommunistischer Expropriation. Sodann widmet er den Mitteln und Wegen, von denen eine Sanierung der Währungsverhältnisse zu erhoffen ist, die fünf folgenden, auf einem reichhaltigen Tatsachenmaterial basierenden Kapitel: Die Notwendigkeit der Rückkehr zur Goldwährung — Die vier Möglichkeiten der Valuta-Reform — Die Währungskonferenzen der Währungsreform.

Die Währungssysteme der nahen Zukunft. Diese ausserordentlich sachkundigen Ausführungen werden für jeden Leser eine zuversichtliche Orientierung sein und ihm die Zukunftsprognose geben, dass nach dem nicht blinde Naturgewalt, sondern menschliche Schwäche und Unvernunft die Katastrophe herbeigeführt haben, wiederwachende Energie und Vernunft wenn nicht alles, so doch vieles wieder gutmachen können. — Zu beziehen durch alle Buchhandlungen.

## Briefkasten der Direktion

An Verschiedene: Wir empfehlen den Mitgliedern, welche bei deutschen Lebensversicherungsgesellschaften versichert sind, den Beitritt zu dem unter Führung der Herren Dr. Arthur Curli und Dr. Weisfogel in Zürich gegründeten Schweizer Schutzverband, bezw. zu dessen kantonalen und regionalen Sektionen. Es muss in dieser Bewegung möglichst konzentriert gearbeitet werden. — Im übrigen ist auch unser Zentralbureau zu bezüglichen diskreten Auskünften gerne bereit.

Redaktion — Rédaction  
A. Kurer

A. Maffi. Ch. Magne.

## Reklameleit.

PARIS. Hôtel Bristol, 2 Rue Dunkerque, 1 Min. v. Nord- u. Ostbahnhof. Letzt. Komfort. Schweizerhaus. Adolf Cretzlag, Bes.-Dir.

## E. W. Kraal, Luzern

## Reklame-Ratgeber für Holland

seit 1908 in der Schweiz. Vertreter des Reisebureaus Lindeman-Haag. Empfiehlt sich den Herren Hoteliers.

## Adressänderungen

belieben die verehrl. Abonnenten rechtzeitig zum voraus der Post oder der Expedition (im letzteren Fall unter Beifügung der Gebühr von 30 Cts.) mitzuteilen, damit in der Zustellung des Blattes kein Unterbruch eintritt.

**Erstklassige Wiener-Künstler-Kapelle**  
frei ab 1. Dezember

konzertierte bisher nur in den ersten Häusern von Wien, Berlin, Köln a. Rh., Luzern, Hamburg, Bürgenstock, Bern etc. Kapellmeister ist hervorragender Solist und von der Wiener Staats-Akademie für Musik diplomiert und prämiert. Zu hören täglich: Tea Room Brant, Hotel-Casé-Restaurant Wyss-Walter, abends, in Bern. Gef. Anträge an Kapellmeister Nemes de Alamor, Bern, 2712. Zwiebelgässchen 3.

**Occasion unique**  
Bail 12 ans à céder

**RESTAURANT**

120 couverts, salle pour bouquets, situé sur boulevard à Paris. Prix frs. fr. 120,000 — comptant 100,000. — Renseignements: „Mercuriana“ Paris 8e, 41, rue Pasquier.

**Schweiz. Hotelierverein**  
Zentralbureau

Vorrätige Hotel-Geschäftsbücher:

- Receptenbücher (Hoteljournal, Main courante)
- Rekapitulationsbücher
- Kassabücher
- Memoriale
- Hauptbücher
- Bilanzbücher
- Konto-Korrentbücher
- Unkostenbücher
- Journaltagebücher
- Gästebücher (für kleinere Pensionsbetriebe)
- Kellerkontrollen
- Fremdenbücher
- Bonbücher

Mässige Preise!  
Musterbogen gratis zur Einsicht

**Original-GEMÄLDE**

Landchaften in Oel, passend für bessere Hotelräumlichkeiten, Umstände halber zu stark reduzierten Preisen direkt aus erster Künstlerhand abzugeben. Anfragen unter: Chiffre Nr. 2558 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Teppichhaus  
Schuster & Co.  
St. Gallen-Zürich

**Verpackte Strohhalme**  
empfehlen ab Lager

Getschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

Hotel- u. Restaurant-Buchführung

**Amerik. System Frisch**

Lehre amerikan. Buchführung nach neuem bewährten System durch Unterrichtsbücher, Hunderte von Anerkennungschriften, Garantien für den Erfolg, verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein auf Wunsch auch das System des Schweizer Hotelier-Verein. Ordre verschickte Bücher. Gehe. 1888 auch auswärtig.

Alle Geschäftsbücher für Hotels ab Lager.

**H. Frisch, Zürich I**  
Bücherexperte  
ältestes Spezialbureau der Schweiz

**Junger, talentvoller Person**

(Hotelkraft). Dame oder Herr, ist Gelegenheit geboten, sich an gutem Unternehmen des Auslands aktiv zu beteiligen. Real-Garantie für Einlage vorhanden. — Ausführliche Angebote ersthätiger Reflektanten auf Lebensstellung befördert. Bahnpostfach 17, Zürich. 2709

**A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen**

Vorteilhafteste Bezugsquelle in

**MOBILIAR**

für Restaurants, Cafés, Speisensäle, Vestibüls etc. 272

**Unsere verehrten Leser**

sind gebeten, die Inserenten unseres Blattes zu berücksichtigen und sich bei Anfragen u. Bestellungen stets auf die

**„Schweizer Hotel-Revue“**  
zu beziehen.

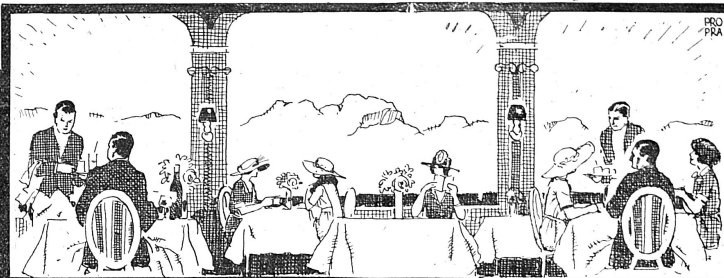
Goûtez les délicieux Grands Vins

**CASTEL MELROSE MONPOLES**

Graves — Sauternes — Margaux  
Dry Sweet lers crûs

Seuls concessionnaires: Lambert Picard & Co., Lausanne





# Spezialfirmen der Genussmittelbranche

Maisons spéciales de la branche alimentaire

## DOXA-SAXON

Ces deux mots signifient: produits de première qualité et fabrication soignée.  
Conserves de fruits et légumes, Confitures, Fruits au jus, Bonbons de fruits, etc. etc.

## DORNER & CO, BASEL

Weine und Spirituosen  
Olivenöl

## Josef Strebel-Muth, Luzern

Habana Importen, Zigarren, Zigaretten, spezielle Assortiments für Hotels, Restaurants und Bars

## E. Osswald, Zürich 8

SPEZIALGESCHÄFT  
FÜR HOTELBEDIENUNG

Fleisch-, Fisch- und Gemüse-Konserven  
Weine, Spirituosen,  
Spezial-Abteilung für Kaffee.

## Edm. Widmer, Zürich

Telephon H. 2950 — Häringstrasse 17  
Telegramm - Adresse: Brazil, Zürich.

Spezialhaus  
der Genussmittel-Branche für die  
Schweizer Hotellerie

Weine · Spirituosen · Liqueure  
Kaffee · Tee · Cacao · Chocolat  
Direkte Importe. Kaffee-Gross-Rösterei  
Man verlange Preisliste.

## Gri-Gri Das neue süsse Biscuit

Ein Dessert von eigenartigem Wohlgeschmack.  
Einzig in seiner Art!

Ihren Gästen zuliebe versorgen Sie sich mit Gri-Gri, dem neuen Biscuit, hergestellt nach skandinavischem Rezept aus feinem Weissmehl, Butter, Milch, Eier und Zucker. Der eigenartige Wohlgeschmack macht es sowohl für Herren als auch für Damen sehr beliebt. Für Hotels und Restaurants führen wir eine Spezialpackung. Verlangen Sie uns Gratis-Muster.



Galactina Kindermehl-Fabrik  
Belp - Bern

GRANDS VINS VAUDOIS

## Henri Contesse CULLY

DÉZALEY, YVORNE, VILLENEUVE  
Spécialité en bouteilles

## Schöpf & Co Zürich 6

Plattenservice, Papierservietten  
Cotelettes-Manchetten, Zahnstocher, Trinkstroh, Officepapier, Kiosettpapier in Rollen und Paketen, speziell Marke „Onliwon“



### Chalet-Käsi

bieten dem Hotelgewerbe grosse Vorteile, weil ohne Abfall, lange haltbar, Austrocknen ausgeschlossen, bequem zum Servieren, geruchlos.  
Alpina Käse A.-G., Burgdorf.

## Beste Bezugsquelle

für Bernerwurstwaren aller Art. Spezialitäten, sowie geräucherte Schinken, Rippli, Laffli, Speck, fett und mager. Man verlange Preiscourant.

H. Bigler - Metzgerei - Huttwil  
Telephon Nr. 52

GRANDS VINS MOUSSEUX

## PERNOD

COUVET (SUISSE)  
MÉDAILLE D'OR BERNE 1914

## Feinste Kaffee-Spezial- Mischungen

für Hotels, Restaurants und Pensionen. Verlangen Sie bemusterte Offerte von

## Kaisers Kaffee-Geschäft Basel

Güterstrasse 311 — Telephon 3704

## BERGER & CIE., LANGNAU (BERNE)

Agence générale et dépôt pour la Suisse de:

SAINT-MARCEAUX & CIE, REIMS  
ESCHENAUER & CIE, BORDEAUX  
CHAMPY PÈRE & CIE, BEAUNE  
MONT D'OR, JOHANNISBERG, SION  
SANDEMAN'S PORTS AND SHERRIES

CHAMPAGNE  
VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN

Maison fondée en 1783

## REIMS

Agent général pour la Suisse:  
B. JORDAN-VIELLE à NEUCHÂTEL

## TEE RIKLI

## SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE POUR L'HÔTELLERIE

Banque Nationale, IVe étage, entrée Börsenstr. 15 ZÜRICH Téléphone Selnau 88.40, Adresse télégraphique: Hotelreuhand

Afin d'éviter toute confusion, prière de prendre note de notre raison sociale exacte.

Assainissements — Organisations — Réorganisations — Mandats de commissaires-vérificateurs — Revisions des livres — Liquidations — Expertises — Consultations en matière d'impôts — Exécution de concordats hypothécaires

Bureau de confiance pour l'Hôtellerie. — Discrétion la plus absolue. — Réviseurs possédant une expérience particulière dans la branche hôtelière.

## Nouvelles de la Société

### Les séances de la semaine dernière.

Le comité central de l'Union suisse des arts et métiers, dans sa séance du 2 octobre, a examiné et liquidé plusieurs questions administratives. Il a décidé, entre autres choses, d'adopter provisoirement des experts à la direction jusqu'à la révision prochaine des statuts. La publication annuelle relative à l'industrie et aux métiers vient de paraître pour la troisième fois.

M. Schirmer, conseiller national (St-Gall), a exposé la question des soumissions dans l'administration fédérale.

M. Cdinga, conseiller national (Zurich), a exposé la question des tarifs douaniers.

L'Union se prononcera sur l'initiative socialiste concernant le prélèvement sur la fortune lors de son assemblée de délégués, qui aura lieu très prochainement à Olten. La direction consacrera en outre toute son attention à la question de la convention relative aux compagnies allemandes d'assurance sur la vie.

Cette brève information d'agence demande à être quelque peu complétée. La Direction actuelle de l'Union, comprenant M. le Conseiller national Dr. Tschumi à Berne, M. Neukomm, imprimeur à Berne, M. Heller, architecte à Berne, M. Genoud, directeur du Technicum à Fribourg, M. Niggli, peintre en bâtiments à Olten, les secrétaires MM. Krebs et Galeazzi, ainsi que M. le Dr Zäch, rédacteur de l'organe de l'association, avait exprimé le désir, en raison de l'augmentation constante de ses travaux, de se voir adjoindre quelques représentants de groupements et des spécialistes. Après avoir étudié cette demande d'une manière approfondie, le Comité central de l'Union a décidé d'y faire droit et a nommé membres de la Direction MM. les Conseillers nationaux Dr Odinga et Schirmer, ainsi que M. le Directeur Kurer, représentant le groupe du commerce et de l'hôtellerie. Avec ses 18.000 membres, ce groupe est le plus nombreux de l'Union suisse des arts et métiers (130.000 membres environ). Ainsi les questions qui intéressent particulièrement notre corporation ne seront pas portées seulement devant le Comité central et l'Assemblée des délégués de l'Union, mais déjà devant la première instance, la Direction, et nous voulons espérer qu'elles y recevront un accueil favorable. Il faut reconnaître du reste que, depuis l'adhésion de l'Union suisse des classes moyennes du commerce à l'Union suisse des arts et métiers et depuis l'adhésion de la Société suisse des hôteliers à ces organisations, les intérêts du commerce de détail et ceux de l'industrie hôtelière ont été considérés avec sympathie dans l'Union des arts et métiers et y ont trouvé une solide appui.

Au tractandum concernant le prélèvement sur la fortune, notre proposition d'action concertée aussi étroitement que possible avec l'Union suisse du commerce et de l'industrie et avec l'Union suisse des paysans a été acceptée. Il s'agit ici de marcher unis et de vaincre par l'union.

Dans le domaine de l'apprentissage, notamment dans les questions relatives aux conseils aux apprentis et aux cours spéciaux donnés dans ce but, il est réjouissant de constater que les employeurs, les employés et les organisations syndicales recherchent en commun la solution de ce problème si délicat et si gros de responsabilités. Cependant, en raison de certaines expériences toutes récentes, il est de la plus haute importance de veiller de très près à ce que l'on s'en tienne strictement au fond même du problème, c'est-à-dire aux exigences techniques et commerciales particulières à chaque profession et aux qualités requises des personnes appelées à diriger les jeunes gens dans le choix d'une profession. Sur ce terrain neutre, il n'y a pas de place pour des agissements à tendance indirectement socialiste!

Dans l'après-midi du mardi 3 octobre a eu lieu une séance de la Commission de direction de la Société fiduciaire suisse pour l'hôtellerie. Vraiment les organes de cette institution ne manquent pas de travail! Et cependant, maintenant que, comme on l'a vu dans notre dernier numéro, l'organisation administrative de la Fiduciaire est parachevée, nous voudrions prier ceux de nos sociétaires qui se trouveraient dans le cas de demander un assouplissement de leur situation financière

de s'adresser à la S. F. S. H. le plus tôt possible. Du moment que l'on a créé une efficace institution de secours, il n'y a pas de sens de vouloir persister à prolonger des situations précaires et même intenables.

Le matin du mercredi 4 octobre a siégé à la Maison des Bourgeois, à Berne, une commission spéciale de l'Union suisse des arts et métiers pour examiner le projet de loi fédérale sur les douanes, qui va prochainement être soumis aux Chambres avec un autre projet relatif aux tarifs douaniers. Les 146 paragraphes du projet sont destinés à remplacer les trois lois fédérales du 28 juin 1893 sur les douanes, du 10 octobre 1902 sur le tarif douanier (art. 2, al. 2 et art. 3 à 17) et du 4 novembre 1910 sur l'organisation de l'administration des douanes. Les différents chapitres traitent successivement des principes de la perception des taxes douanières, des opérations de douanes, des violations des dispositions légales, des réclamations en matière douanière, de la taxation et de la perception des taxes, de l'organisation et des mesures pour la période de transition. Sur la base des discussions préliminaires dans l'Union suisse des classes moyennes du commerce et au Comité central de notre Société, nous avons présenté les revendications de nos groupements et de notre branche; dans leur essentiel, elles ont reçu un accueil favorable de la part des autres membres de la commission. L'ensemble des questions concernant le tarif d'usage des douanes constituera pour longtemps encore le thème d'importants travaux. Nous aurons l'occasion d'attirer l'attention des membres du Conseil des Etats et du nouveau Conseil national ayant des relations avec l'hôtellerie sur les vœux de notre corporation.

MM. Boss, à Aarau, et Sommer, à Thoun, membres de notre Commission des Quinze pour la fixation des tarifs d'hôtel, avaient pris la louable initiative de convoquer, pour l'après-midi du même jour, à l'Hôtel Aarhof à Olten, une assemblée des tenanciers d'hôtels pour passants et voyageurs de commerce, en vue d'une discussion préparatoire. Cette initiative a été couronnée de succès, aussi bien en ce qui concerne le nombre des participants à l'assemblée qu'au point de vue des communications écrites, téléphoniques ou télégraphiques sur la manière de voir des intéressés. Le Bureau central s'était fait représenter par M. Heer, contrôleur des prix. L'auteur de ces lignes a également assisté à la séance à partir de trois heures et demie. Les discussions, nourries et approfondies, ont donné les résultats suivants:

La situation économique n'étant pas encore éclaircie actuellement, ce fait ayant une répercussion inévitable sur l'établissement des prix, le marché des denrées alimentaires et des autres articles importants pour l'hôtellerie ayant une tendance à la fermeté et même à la hausse, il convient de maintenir en 1923 les prix de 1922, tout en réservant aux organes compétents de la S. F. S. H. la faculté de décider une modification en cas de changement dans la situation au cours des premiers mois de l'année prochaine. — Une proposition sera présentée à la prochaine Assemblée des délégués de la S. F. S. H. de donner une représentation spéciale, dans le Comité central, aux hôtels pour passants et voyageurs de commerce. — Ces hôtels constituent un groupement libre et sans statuts qui se réunira, suivant les besoins, pour discuter les questions d'un intérêt particulier pour lui. Les vœux du groupe seront soumis au Comité central, qui ainsi serait déchargé de l'étude préliminaire de questions secondaires ou de détail ne concernant qu'une fraction spéciale des membres de la Société. Toutes ces dispositions ne doivent nuire aucunement à l'ordre établi et ne touchent en rien à l'organisation actuelle de la S. F. S. H.

L'exemple de discussions séparées a été donné déjà par les groupements, également libres et sans statuts, des hôtels de luxe et de 1er rang et des hôtels des stations thermales et climatiques.

La communication publiée dernièrement dans le «Merkur» à propos de l'Hôtel Aarhof à Olten fera l'objet d'une circulaire spéciale aux sections et aux hôtels fréquentés par les voyageurs de commerce. L'affaire recevra sa solution régulière, mais dès à présent nous recommandons la réserve en cas de tentatives du même genre.

La Commission des Quinze pour la fixation des tarifs était convoquée pour le lende-

main matin à huit heures et demie, à l'Hôtel Schweizerhof à Olten. Les délibérations ont duré, sauf une courte interruption, jusqu'à 16 heures. Assistaient à la séance: M. W. Hoffmann, Interlaken, Président de la commission; représentants du Bureau central: MM. Kurer, Tribscher et Heer-Gmür; représentants des régions et catégories: MM. Boss, à Aarau, Exhenty à Champéry, Gœlden-Morlock à Zurich, Hafen junior à Baden, Hüni à Genève, Hüster à Lucerne, Kieberger à Lugano, Sommer à Thoun et Sumser à Lausanne. S'étaient fait excuser: MM. Badruff à St-Moritz, Jung-Müller à Weggis, Manz à St-Moritz, Schwyder à Castagnola, Sickert-Raisin à Macolin et Stiffler-Vetsch à Davos.

Durant tout le cours des délibérations, les membres de la commission se sont montrés à la hauteur des graves questions traitées. Les résultats de la séance seront communiqués aux sections par écrit, en même temps qu'un extrait du procès-verbal de la séance du Comité-directeur (MM. Bon, Häfeli, Gœlden et Kurer), qui a eu lieu le vendredi 6 octobre, à l'Hôtel Habis-Royal à Zurich.

La Commission des Quinze avait à examiner les longs rapports des sections ainsi que le dossier réuni par la Commission de la réglementation des prix et par le Bureau central. Elle devait ensuite formuler, à l'intention du Comité-directeur et du Comité central, des propositions définitives pour les tarifs de l'année 1923. Il a été également question de la reprise de la publication du grand guide illustré en 1924. Après avoir reçu les procès-verbaux en question, les sections voudront bien se mettre sans retard à la besogne et prendre leurs décisions avant la fin du mois courant. A en juger par les informations écrites comme par les délibérations d'Olten, la question des futurs tarifs sera liquidée sans incidents et sa solution sera unanimement approuvée.

L'après-midi du samedi 7 octobre nous a encore fourni l'occasion de participer à deux conférences au sujet de la défense contre le projet de prélèvement sur les fortunes, au point de vue spécial de la crise hôtelière, une question qui intéresse les patrons comme le personnel, qui demande impérieusement à être étudiée à fond par tous et qui exige absolument l'union des efforts.

Une semaine passablement remplie!... N'importe! Elle nous a valu quand même de profondes satisfactions en nous montrant tant de preuves de bonne volonté et de compréhension de nos besoins économiques et professionnels. A tous ceux qui nous les ont données, merci!... A. K.

## La Semaine suisse de 1922 et l'hôtellerie.

Depuis 1917 à lieu chaque année, en automne, une manifestation à laquelle on a donné le nom de «Semaine suisse». La deuxième année déjà, sur le désir des participants, sa durée a été portée d'une à deux semaines. En 1922, la Semaine suisse commença le 21 octobre et se terminera le 4 novembre.

La Semaine suisse est née du besoin d'établir un contact plus étroit entre la production indigène et le commerce des produits suisses d'une part et les consommateurs d'autre part, comme aussi de montrer au public ce que l'esprit d'initiative suisse, ce que l'activité laborieuse suisse sont capables de créer et d'offrir. Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé la Semaine suisse une exposition nationale décentralisée.

Pour atteindre son but, la Semaine suisse doit s'adresser en première ligne aux milieux qui transmettent le produit au consommateur, c'est-à-dire aux milieux du commerce de détail, des arts et métiers, de l'hôtellerie, et de la restauration. Ces milieux sont appelés à montrer au public, soit dans des vitrines, soit d'une autre manière, quelles sont nos possibilités de production. Dans des milliers de devantures, pendant quinze jours, l'affiche de la Semaine suisse attire les regards et indique au passant les maisons qui participent à cette manifestation patriotique.

Cette participation n'est ni aussi simple, ni aussi facile que le consommateur se le figure souvent à la légère. Les préparatifs demandent de la part du commerçant du travail et des peines, et en retour il récolte fréquemment du dédain et des railleries. Pendant la Semaine suisse, il doit enlever de leur exposition avantageuse des produits que l'acheteur aime, parce qu'il les connaît depuis longtemps, pour les remplacer par des pro-

duits indigènes; il doit savoir présenter habilement et avec goût la marchandise suisse au consommateur, afin que celui-ci la considère avec plaisir et soit lenté de l'acheter.

Depuis plusieurs années, l'industrie hôtelière participe aussi, et dans une proportion toujours plus forte, à la Semaine suisse. Voici quelques brèves indications sur la manière dont cette participation peut être réalisée.

Quelques grands établissements, hôtels et restaurants, ont préparé spécialement pour cette période des «menus de la Semaine suisse», où figurent nos différentes spécialités alimentaires. Une réclame particulière attirera sur ces bonnes choses l'attention des connaisseurs et des gourmets. A côté du plat suisse, la fine goutte de nos vignobles ne sera certes pas dédaignée. Ainsi les habitants de nos grandes villes, sans entreprendre un coûteux voyage, pourront déguster la savoureuse «Berneplaffe», les succulents «Mistkratzerli» (petits poulets), les spécialités diverses de la charcuterie locale, la fondue au vacherin de la Gruyère, la fondue châteloise ou la râclette valaisanne, et combien d'autres attractions culinaires qui sont bien «de chez nous». N'oublions pas surtout au dessert, après la poire, notre bon fromage suisse!

Les restaurateurs peuvent organiser des soirées valaisannes, des fêtes tessinoises ou vaudoises, toujours avec des plats et des vins choisis en conséquence. L'année dernière, un grand restaurateur à l'esprit inventif — c'était à Arosa — a imaginé le «Jass de la Semaine suisse», c'est-à-dire une soirée comportant trois parties de «Zouger-Jass». Les règles du jeu étaient les mêmes qu'à l'ordinaire, mais il était interdit de «partager». Chaque joueur devait faire une mise de deux francs et la somme ainsi recueillie servait à l'achat de prix destinés aux joueurs ayant obtenu le plus de points. Les prix en question étaient des objets d'origine suisse achetés dans des magasins participant à la Semaine suisse. De cette façon, tout en faisant leur partie, les joueurs, sans grands frais, soutenaient à leur manière le commerce indigène. Pour généraliser davantage encore cette combinaison de la «récréation» avec l'achat de produits suisses, on pourrait organiser également des «fombolas» ou des «lotos de la Semaine suisse».

Les propriétaires ou les directeurs de maisons disposant d'un orchestre ont organisé en maints endroits, l'année dernière, des «Soirées musicales de la Semaine suisse», dont le programme était réservé exclusivement aux œuvres des compositeurs suisses. En confiant quelques numéros à des quatuors exécutant nos beaux chants nationaux, à des joueurs ou à des joueurs d'instruments populaires chez nous, on renforcerait encore la couleur locale de ces manifestations en ajoutant à leur intérêt.

A plusieurs reprises déjà, dans ses communiqués à la presse, l'Association Semaine suisse a eu l'occasion d'attirer l'attention du public sur la situation difficile de notre industrie hôtelière et de lui recommander de favoriser avant tout les hôtels et les pensions du pays. L'association ne manquera pas, cette année aussi, avant la Semaine suisse, de signaler au public les manifestations organisées à ce moment dans nos hôtels et nos grands restaurants.

Lorsque quelqu'un sera las de contempler les marchandises en montre dans les vitrines, il sera bien aise d'aller se reposer dans un établissement arborant aussi la pimpante affiche de la Semaine suisse, afin d'y apaiser sa faim et sa soif devant un bon plat et une bonne bouteille du pays.

Nul ne songe, évidemment, à demander aux hôteliers participant à la Semaine suisse de ne servir à leur clientèle, pendant ces deux semaines; que des mets et des vins indigènes. En gens avisés qu'ils sont, ils sauront bien trouver le moyen, suivant les circonstances, de réserver quand même à nos spécialités nationales une place de choix.

Il faut que la Semaine suisse devienne de plus en plus une manifestation à laquelle participe le peuple tout entier. Pendant ce court laps de temps, il faut donner à tous les Suisses et à tous les étrangers en séjour chez nous la preuve que notre pays leur offre une foule de choses qu'ils ignoraient ou qu'ils n'appréciaient pas à leur valeur. Les hôteliers ne sont-ils pas tout qualifiés pour participer à cette entreprise? Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a là pour eux un devoir patriotique.

En avant donc, pas tant de discussions et passons aux préparatifs!



## Les C. F. F. au Conseil national.

Dans sa séance du 3 octobre, à propos de la gestion des C. F. F., le Conseil national s'est occupé aussi de la question des tarifs, de celle des horaires et de celle de l'électrification, particulièrement intéressantes au point de vue du tourisme et de l'hôtellerie.

M. Maillifer, rapporteur français, rappelle non sans privilèges les facilités déjà accordées au public voyageur, par exemple la réduction du prix des billets de retour sur les longs parcours et l'organisation de trains de plaisir. Il recommande de mieux porter toutes les innovations à la connaissance du public.

M. Willemijn déclare que les tarifs des C. F. F., beaucoup trop élevés, empêchent le public d'utiliser les trains. Il soutient qu'une diminution sérieuse des taxes allégerait le budget des C. F. F. Les réductions accordées jusqu'à présent sont insuffisantes et n'ont aucune utilité pour la grande majorité du public. Les trains de plaisir ne profitent qu'aux personnes aisées ayant des loisirs. On fait envisager une prochaine réduction sur le prix des billets aller et retour; mais en diminuant la durée de leur validité de 10 à 3 jours, on leur enlève tout avantage pratique; on retirera d'une main ce qu'on aura donné de l'autre. L'orateur parle également en faveur des voyageurs de commerce, qui sont les plus fidèles clients des C. F. F. et pour lesquels on n'a aucun égard. En présence de la crise du commerce et de l'industrie, on devrait pourtant favoriser leur activité et leur accorder des réductions spéciales, pour eux-mêmes et pour leurs bagages commerciaux. Les hôtels et les buffets de gare leur accordent certaines faveurs; pourquoi les C. F. F. n'en feraient-ils pas autant?

M. le Conseiller fédéral Haab répond que la question des tarifs est à l'étude. On espère pouvoir rétablir les billets de retour sur tous les parcours avec une réduction sensible. L'orateur estime qu'il ne serait pas équitable d'accorder des privilèges aux voyageurs de commerce; cependant on étudie le moyen de consentir une réduction sur les prix des abonnements généraux. Quand le charbon coûtera moins cher au C. F. F. et quand les usines électriques donneront leur maximum de rendement, c'est-à-dire en 1924, l'état de choses s'améliorera considérablement.

En ce qui concerne les horaires, M. Maillifer constate que la ligne du Simplon reste désavantagée en comparaison de celle du Gothard. Les express y sont moins nombreux et des économies de temps sont nécessaires sur le trajet Frasnau-Lausanne. D'une manière générale, les arrêts des express dans les grandes stations suisses sont trop prolongés. Un express Genève-Zürich, par exemple, s'arrête 17 minutes à Lausanne et 30 minutes à Berne, sans compter des arrêts de moindre importance qui ne sont pas indispensables.

M. Haab promet qu'on s'occupera d'améliorer le trafic du Simplon, mais la création d'express nouveaux est extraordinairement coûteuse. Comme pour les tarifs, on se heurte dans la question des horaires aux difficultés financières. En outre, il faut tenir compte en Suisse des conditions orographiques particulières, du grand nombre des stations et des revendications régionales.

Répondant à une question de M. Göttert, M. Haab explique que l'électrification ne peut pas être opérée du jour au lendemain. On y procède tout d'abord sur les lignes présentant le plus de déclinivités, afin d'améliorer les conditions d'exploitation. Le plan établi pour la Suisse romande prévoit l'électrification dans l'ordre suivant: Sion-Lausanne, Lausanne-Vallorbe, Lausanne-Yverdon et Lausanne-Genève. Ce dernier tronçon sera électrifié en 1925.

Le Chef du Département des chemins de fer accepte finalement un postulat de la commission, présenté par M. Rothpletz et conçu en ces termes:

«Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport sur la question de savoir s'il serait pas dans l'intérêt de l'économie générale du pays de haïer la réduction des tarifs en mettant à la charge de la caisse fédérale la perte de 30 à 40 millions subie par les C. F. F. du fait de la réduction du prix du charbon.»

Comme on le voit, il sera difficile d'obtenir déjà pour la prochaine saison d'été autre chose que des améliorations de détail. C'est sur ce point que devront porter principalement, selon toute vraisemblance, les efforts des groupements intéressés.

## Nouvelles des Sections

**Château-d'Oex.** Dans sa dernière séance, le Comité de la Société des Hôtelières de Château-d'Oex a constitué son bureau comme suit: Présidence, M. Frey-Martin, Directeur des Hôtels Berthod; Secrétaire-Caissier, M. Alfred Morier, Directeur du Bureau de renseignements.

## Sociétés diverses

**Société suisse des cafetiers.** Le Comité central de la S. S. C. s'est réuni à Glaris les 19 et 20 septembre et a liquidé un ordre du jour important et très chargé. Il s'est occupé spécialement des fractions avec la Société suisse des brasseries et du prix de la bière, des pourparlers avec la société «Liva», de cours pour la formation de maires de comptabilité spéciale aux cafetiers, de l'organisation d'un concours de calcul des frais généraux, de la délivrance de diplômes et de médailles aux anciens et fidèles employés, de l'adhésion de la Société des cafetiers du canton de Vaud à la Société suisse, de la votation populaire sur l'option locale, de l'avenir-projet de loi fédérale sur le tarif douanier, de la révision de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires au chapitre concernant le vin (la S. S. C. n'est pas favorable à l'indication obligatoire d'origine), des fractions avec l'Association suisse des producteurs de lait en vue du développement de la vente du lait dans les cafés et les restaurants, de divers ouvrages et travaux de propagande, enfin des moyens de remédier à la pénurie de personnel féminin pour la cuisine.

**Fédération romande des classes moyennes du commerce.** Le comité intercantonal de cette organisation a tenu une séance à Lausanne le 6 septembre. Il s'est occupé notamment de la taxation des grands magasins, des abus commis par l'administration au détriment du commerce, des rapports avec la Ligue suisse contre l'étatisme et pour la liberté commerciale, de la participation à la Semaine suisse, des services d'escorte, du taux des salaires des employés, des tarifs postaux, des taxes douanières et de la représentation des classes moyennes aux Chambres fédérales. En traitant la question des abus administratifs, le Comité a constaté que la situation s'est améliorée en ce qui concerne le contrôle des étrangers. Dans beaucoup de centres, le sort des détaillants est étroitement lié à celui de l'industrie touristique et hôtelière; les deux organisations des classes moyennes du commerce et de l'hôtellerie devraient donc s'entendre pour travailler de concert au développement et à l'encouragement de la circulation touristique. Le meilleur moyen d'y arriver serait sûrement l'abaissement des tarifs des chemins de fer, notamment par le système des billets combinés à prix réduit de retour. Mais d'un autre côté le Comité a constaté que les hôteliers portent en compte encore trop de faux frais en sus du prix fixe de pension.»

## Questions professionnelles

**Belgique.** L'Office des chemins de fer et de la marine de l'Etat belge à Paris prépare la réédition de la liste-tarif des hôtels, pensions et restaurants de Belgique, destinée à la propagande en France. Les insertions dans cette liste sont gratuites, la publication étant offerte gracieusement aux intéressés par le département des chemins de fer de l'Etat belge; il suffit pour y figurer de remplir un questionnaire fourni par l'Office susdit. — Le projet de création d'une Ecole d'industrie hôtelière pour la Belgique semble approcher peu à peu de sa réalisation; le concours financier du gouvernement est assuré.

**La Saison en Belgique** a été très défavorablement influencée par le mauvais temps continu. Sur le littoral, la saison n'a battu son plein que durant un quinzième de jours. Dès le 15 août déjà, un déclin fort sensible s'est manifesté. Quant aux résultats financiers, ils ne sont pas aussi mauvais qu'on pouvait l'appréhender, mais aucune comparaison n'est possible avec ceux de 1921. D'ailleurs, comme partout, la crise économique a forcé la clientèle à restreindre ses dépenses. C'est ce qu'on a vu exceptionnellement, par exemple, qu'on voyait du champagne sur la table des grands hôtels des stations balnéaires.

## Informations économiques

**Pommes de terre.** Le Conseil fédéral a décidé de renoncer à une limitation de l'importation des pommes de terre. L'utilisation de la récolte indigène sera organisée par la Régie fédérale des alcools, d'accord avec les associations de producteurs et de commerçants et avec le commerce privé. Les pommes de terre indiennes pourront bénéficier d'allocations pour frais de transport et de magasinage. Le ravitaillement du pays en pommes de terre de table doit être assuré au prix de gros moyen de 9 fr. 50 les 100 kg. Depuis le 5 octobre, un droit de douane supplémentaire de 1 fr. 50 par 100 kg. est prélevé sur les pommes de terre importées.

**Abondance de sucre.** D'après la «Nouvelle Gazette de Zurich», la production mondiale en sucre est beaucoup plus forte qu'on ne l'avait prévue. On peut compter sur une production totale de sucre de betteraves de 100.50 millions de quintaux contre 93.51 l'année précédente. La production de sucre brut sera de 249.43 q contre 240.13 q l'année précédente. Au total, la production mondiale s'élèvera à 349.70 millions de quintaux contre 333.64 l'année précédente, soit une augmentation de 16,1 millions de quintaux. Et cela sans les reliquats des récoltes précédentes qui ne doivent pas être tout à fait insignifiants, du moins pour ce qui concerne le sucre cubain.

**Chronique viticole.** Le prix de la vendange 1922 n'a pas encore été fixé officiellement en Valais. La récolte de l'Hôpital de Sion s'est vendue aux enchères 37 fr. la brante de 45 litres. — Dans la région de Monthey, les récoltes pressées ont commencé le 9 octobre; les grands bans seront levés le 13. — A Vevey, on est en pleine vendange depuis le commencement de la semaine. — A Morges, la récolte commencera probablement le 16 octobre. — A St-Prex, la récolte du rouge a commencé le 2; elle brève, franche de pourri et d'un goût agréable. — Dans le vignoble neuchâtelois, les vignes de raisin rouge ont vendangées, accusant un rendement sensiblement supérieur aux prévisions. La quantité de blanc étant plus abondante encore, le prix de base a été fixé, pour le blanc et le rouge, à 50 fr. la gerle, avec une marge supplémentaire de 10 fr. pour la vendange rouge franche.

Les vins en Suisse allemande. On mande de Zurich en date du 2 octobre: Au cours d'une assemblée de producteurs et de représentants du commerce ainsi que des consommateurs, convoquée pour discuter du prix du vin, il a été constaté que la récolte de celle année était bonne d'une manière générale. La qualité du vin de 1922 serait supérieure à celle de 1920. On compte pour toute la Suisse sur une récolte de 870.000 hectolitres, c'est-à-dire 47,5 hectolitres par hectare, alors qu'on n'avait récolté que 26,8 hectolitres par hectare l'année passée. Les négociants du vin romand ne rencontreront aucune difficulté. En revanche les choses n'ont pas aussi facilement pour le vin blanc, en raison des grandes quantités prévues sans oublier le fait que la récolte des fruits a été extraordinairement abondante. Il en résulte que le prix du vin blanc subira une sensible réduction. Les producteurs se sont déclarés d'accord avec des réductions allant de 15 à 25 % sur les prix de l'an passé pour le vin rouge et de 20 à 30 % pour le vin blanc.

**La bourse des vins, à Morges,** organisée d'entente entre la Fédération romande des vigneron et la Fédération suisse des négociants en vins, s'est tenue le 7 octobre après-midi, devant une assistance très nombreuse. M. Albert Paschoud, député de Lutry, a exposé la situation et les négociations qui ont eu lieu entre les représentants du commerce et de la production. Il a constaté que les prix proposés accusent une baisse de 100 % sur les prix de l'an passé et il a exprimé l'espoir que de nombreux marchés puissent se conclure sur ces bases, en constatant que les belles récoltes que nous venons d'avoir ont beaucoup amélioré la qualité. M. Félix Paschoud, secrétaire de la Fédération romande des vigneron, a donné connaissance des prix réclamés par la production et qui sont les suivants: Genève, 65 à 75; Grandson, Conces, 70 à 80; Morges, petite Côte, 75 à 85; la Côte courante, 80 à 90; la Côte premier choix, 90 à 1 fr.; Lavaux courant, 85 à 1 fr.; Lavaux premier choix, 1 fr. à 1 fr. 30; Vevey-Montreux courant, 80 à 90; Vevey-Montreux premier choix, 90 à 1 fr.; Aigle Yvorne, Villeneuve, 1 fr. 10 à 1 fr. 30; Olon, 85 à 1 fr.; Valais fendant courant, 90 à 1 fr.; Valais fendant premier choix, 1 fr. à 1 fr. 20; Neuchâtel, Bienné, 80 à 90; Vully, 70 à 80. M. Emile Obrist, député de Vevey, vice-président de la Fédération suisse des négociants en vins, a déclaré que l'adhésion qu'il avait donnée le 18 septembre aux prix de la production était personnelle et avec des réserves, mais que le commerce n'y adhère plus. Il s'est d'ailleurs refusé à indiquer les prix offerts par le commerce. M. le conseiller d'Etat Porchet, chef du Département vaudois de l'agriculture, ne voulant pas laisser l'assistance sous cette impression d'incertitude, a déclaré que le commerce offre 60 centimes pour le litre de moût de Morges, les autres prix s'établissant sur cette base. Une entente a donc été impossible. Les producteurs s'organisent maintenant pour vendre eux-mêmes leur récolte sans passer par les intermédiaires.

## Nouvelles diverses

**Passports pour l'Espagne.** Le Conseil fédéral a décidé de supprimer le visa des passeports avec l'Espagne, à partir du 15 octobre.

**Contre la prohibition de l'alcool en Suède.** Voici les résultats définitifs du plébiscite consultatif qui a eu lieu le 27 août, dans toute la Suède, au sujet de la prohibition de l'alcool. Il y a eu 889.078 voix pour la prohibition de la vente de l'alcool et 924.874 contre la prohibition.

**Un rat de chemins de fer.** Le «Corriere della sera» dit qu'on a arrêté à Côme, au moment où il allait passer la frontière, un individu porteur de portefeuilles bourrés d'argent suisse, italien et

*Selber gepflanzt ist gut gepflanzt. Hundert und mehr Jucharten bestes Gemüse pflanzt die Maggifabrik in Kempttal jährlich für die Herstellung ihrer gemüehaltigen Suppensorten, die nicht ohne Grund so gut sind! Das frisch vom Felde weg sauber verarbeitete und erlesene Gemüse gibt Maggi's Suppen Gehalt und Geschmack. Sie sind in Würfeln mit gelb-roter Etikette verpackt.*

## ZUVERMIETEN:

für die kommende Winter-Saison komfortabel eingerichtete, günstig gelegene

## Hotel in St. Moritz

mit Restaurants - Betrieb

Interessenten wollen sich zwecks Bekanntheit oder näher Details und bezügliche Konditionen melden unter Chiffre S. R. 2706 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## ZU VERPACHTEN unter günstigen Bedingungen, grosses

**Kurhaus im Tessin**

(80 Betten) ganzes Jahr gut besucht, Arzt vorhanden. Offerten unter Chiffre Z. G. M. 244 befördert Rudolf Mosse, Zürich. 3308

## Kleinere Pension in Davos

An zentral-günstiger, sonniger Lage, modern eingerichtet, freistehend inmitten grossen Grundstück und Garten, ist 4603

(Platz) zu verkaufen, Nütiges Kapital Fr. 50.000, —, feute Hypothek (40.000), Zinska 3000, — O. Schlatter, Zürich I, Bahnhofstr. 40 (N.108).

## Hoteldirektor mit Kapitalbeteiligung gesucht zur

Leitung eines ärztl. geleit. grösseren Kurhauses im Tessin. Offerten unter Chiffre Z. F. M. 243 befördert Rudolf Mosse, Zürich. 3309

## Für Hotelier!

Hotel in Luzern sucht für seinen **Concierge-Conducteur gute Winterpension** in guter Lage, Referenzen zu Diensten, Offerten unter Chiffre K. L. 2711 an die Schweiz. Hotel-Revue, Basel 2.

## Hôtel Beau-Site, Aigle

d'ancienne réputation, situé à côté de la gare, occupé actuellement par pensionnat et école ménagère, est à louer pour le 1er avril 1923 ou à vendre. — S'adresser: **Etude E. Dubuis, notaire, Aigle**

## Platten-Papiere

empfehlen ab Lager **Geßchel & Co. Chaux-de-Fonds**



## NATIONAL Kontroll-Kassen

Neue Spezialmodelle Fabriken in Dayton (USA) und Berlin

## Verlangen Sie den Gratis-Prospekt

NATIONAL CASH REGISTER COMPANY ZÜRICH Urania-Strasse Nr. 19

## Stelle gesucht

Junge, gut präsentierende Tochter aus guter Familie sucht Stelle per 1. Dezember 1922 als Saal-Lehrtochter in guter Hotel-Referenzen Winterkurort. Offerten unter Chiffre Z. Z. 2901 befördert Rudolf Mosse, Zürich. 3310

## Bier-untersetzer

empfehlen ab Lager **Geßchel & Co. Chaux-de-Fonds**

## Fernrohr

mit 50-60facher Vergrösserung zu kaufen gesucht. Offerten mit genauer Beschreibung und Preisangabe unter Chiffre T. N. 2709 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Secretaire-caissier

éventuellement réception. Préférations modestes, caution. Ecrite sous chiffre V. 73174 X., Publications, Genève.

## Gesucht guterhaltene

Washmaschine Geschirrspülmaschine Silberpoliermaschine

Ausführliche Offerten unter Chiffre W. R. 2689 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## Rüeggler's Buchhaltung

für Hotels, Pensionen, Restaurants etc. ist **übersichtlich einfach, praktisch und billig**, ein wirkliches Ideal-System für mittlere und kleinere Betriebe. Prospekt durch E. Rüeggler, Dir. Castell, Zuz. 2.

## Bettfedern-Reinigung

(dämpfen, desinfizieren, neu beleben) besorge im Hotel selbst mit sauberster Vorrichtung. Die Federn werden wie neu. Garantiert tadelloser und konkurrenzlos billige Ausführung. Es empfiehlt sich **Franz Fritsche, Schinznach-Bad.**

## Zu pachten ev. kaufen gesucht:

Von tüchtigen Fachleuten

## Hotel-Pension

oder Café-Restaurant, Jahresgeschäft. Prima Referenzen über langjährige Tätigkeit. Offerten unter Chiffre A. N. 2702 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

## SCHWEIZ. TEPPICHFABRIK ENNENDA (GLARUS)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis zu 2,5 Meter Breite ohne Naht, vom einfachsten bis zum gediegensten, nur Qualitätsware

**MILIEUX, velours, bouclé, Tournai (Wilton) — VORLAGEN UND LÄUFER, jute, tapestry, velours, bouclé, tournai — WASCHTISCH-MATTEN U. SPIELDECKEN, tapestry u. velours**

Schützt die nationale Industrie! — Verlangt Schweizer-Fabrikat! — Wir weisen Firmen nach, die Sie mit unsern Erzeugnissen reell bedienen.







